



BULLETIN MUNICIPAL

Landécourt

Le mot du Maire

Le conseil municipal et moi-même vous présentons pour cette nouvelle année nos meilleurs vœux et surtout une bonne santé. Comme l'an dernier, nous avons été contraints en raison de la situation sanitaire la cérémonie de Noël et celle des vœux. Si la situation semble identique à l'an dernier, elle ne l'est pas sur le plan vaccinal. Aujourd'hui 90% de la population est vaccinée avec une majorité qui ont reçu la 3eme dose. On constate que le schéma vaccinal complet évite les formes graves de la maladie. Et on peut espérer qu'avec cette 5eme vague, on se rapproche de l'immunité collective.

En 2021 nous avons réalisé comme prévu les travaux de voirie en particulier la réfection du virage de la Croix. Ces travaux d'un montant de 23000 €HT bénéficient d'une subvention de 40%. Ce qui est le maximum que l'on peut obtenir pour de la voirie.

En fin d'année il y a eu transfert de la compétence assainissement que détenait la commune vers la communauté de communes, comme cela a été le cas pour les autres communes. Ainsi les travaux de mise aux normes qui doivent être engagés avant 2026 seront du ressort de la CC3M. Le financement de ces travaux entraînera une taxe de 50€ par compteur d'eau et une de 2,62€ du m3. Ces taxes s'appliqueront au démarrage des travaux donc pour Landécourt, pas dans l'immédiat.

Fin 2021, nous avons réalisé dans le cadre de la valorisation du patrimoine un dossier de réfection de la fontaine du bas du village en vue d'obtenir une subvention de fonds européens. Si ce dossier est pris en compte, l'aide peut être de 70% du montant des travaux.

En 2022 nous réaliserons des travaux de réfection de l'accès de l'église pour lesquels nous avons obtenu des subventions

2022 sera aussi une année avec deux élections importantes pour lesquelles nous ferons appel aux volontaires pour garder les scrutins.

En espérant que 2022 nous permettra de nous retrouver pour la fête du village, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année. *Jean-Marie GASSMANN*

Janvier 2022

Mairie de Landécourt 1, rue de la Croisette 54360 Landécourt

Téléphone: 03.83.72.82.70

Site internet: www.landecourt.mairie54.fr

Facebook: commune de Landécourt

Application mobile: INTRAMUROS



Nouveaux outils de communication

En 2021 Les adjoints ont suivi 2 Formations pour la création d'outils informatiques de communication:

- La formation pour la création du site de la commune organisée par l' Association des Maires 54
- La formation pour le suivi de l'application INTRAMUROS organisée par la CC3M

Landécourt dispose à ce jour de 4 outils de communication:

- Le bulletin municipal
- Le Facebook de la commune
- Le site de la commune nouvellement créé qui donne diverses informations aux habitants: comptes-rendus de conseils municipaux , actualités etc. Il existe une rubrique où il est possible de déposer un message.
- INTRAMUROS; une application à télécharger où il est prévu de recevoir des notifications pour toute nouvelle information provenant de sa commune, de la CC3M voire de la gendarmerie. Vous pouvez également déposer des alertes concernant votre village. Vous pouvez dès à présent télécharger l'application. A savoir que la CC3M va engager à la fin janvier une campagne d'information sur cette application véritable lien entre l'habitant et la municipalité.

Tous ces outils de communication sont suivis et mis à jour régulièrement par les 2 adjoints. Les coordonnées des sites se trouvent en 1ere page.

Quelques photos des travaux

